



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040581

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/01/2026 11H13 C:005900 I:19934
V/REF : 6/OSTW/1373547/1435593/0160
V/Email reçu le Vendredi 09/01/2026 à 11H13

SDC 'Parc du Centre'
C/O SOGELEM
69 BOULEVARD DES CANUTS
CS 98317
69317 LYON CEDEX 04

V/REF.IMM. 0160
IMMEUBLE : PARC DU CENTRE
6/8 PARC DU CENTRE
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 16 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°6 CENTRE-LOGEMENT DE M.CHAMBON-6EME ETAGE-TEL:06 03028613

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE QUI PROVIENDRAIT DU LOGEMENT DU DESSUS

Donneur d'ordre : Mme V. RICHARD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 09/01 A 13H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR CHAMBON AU 6EME ETAGE
MICRO FUITE EN GAINTE TECHNIQUE PALIERE DU 7EME ETAGE
AUCUNE REPARATION ENVISAGEABLE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 09/01/26 à 14H59 Mme M. GAZIKALOVIC

DEVIS A SUIVRE A PARTIR DU 7EME ETAGE EN PALIERE
- LE REMPLACEMENT DE LA VANNE COMPTEUR
- UNE COUPURE D'EAU SUR LA COLONNE MONTANTE EAU FROIDE
- LES ACCES COUPURE D'EAU

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,41	29,41
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 09/01	2	75,30	131,77
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,63	40,63



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040581

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	201,81
T.V.A. a 10,00%	20,18
TOTAL T.T.C.En EURO	221,99

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

DEMANDE D'INTERVENTION

*Afin de permettre une analyse de votre facture, nous vous remercions
de détailler celle-ci poste par poste et en indiquant les prix unitaires.
A défaut, nous ne pourrions accepter celle-ci.*

S.A.R.L. SERVIMO

101 Avenue Paul Marcelin

69120 VAULX EN VELIN

(Tel. : 04 78 79 36 36)

LYON, le vendredi 09 janvier 2026

REFERENCE A RAPPELER OBLIGATOIREMENT SUR VOTRE FACTURERéférence : 6/OSTW/1373547/1435593/0160Date échéance : **22/01/2026**Origine de la demande : CHAMBON PatrickObjet : BAT 6 FUITE AU 7EME URGENT

Syndicat de copropriété	Contact sur place	Adresse facturation
PARC DU CENTRE 6 & 8 PARC DU CENTRE 69100 VILLEURBANNE	M. DALMEN 06.86.12.82.32	SDC PARC DU CENTRE chez SOGELEM 69, Bld des Canuts CS 98317 69317 LYON CEDEX 04

Madame, Monsieur,

D'ordre et pour compte du syndicat de copropriété cité en référence, nous vous demandons de procéder à l'intervention suivante :

Bonjour, merci d'intervenir pour une fuite qui vient du 7ème étage et coule chez le locataire M. DALMEN.
Prendre contact avec M. Chambon

M. CHAMBON 06 03 02 86 13

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Assistant(e) : GAZIKALOVIC Mia
Tel. : 04.72.98.25.16
E-mail : mia.gazikalovic@sogelem.fr

Gestionnaire : RICHARD Virginie
Tel. : 04.72.98.25.22
E-mail : Virginie.richard@sogelem.fr

Risque amiante et plomb : Cet immeuble est susceptible de contenir du plomb ou de l'amiante, merci de vous rapprocher de nos services afin d'obtenir une copie des diagnostics. De plus, si vous êtes amenés à intervenir sur, ou à proximité, d'un élément susceptible de contenir de l'amiante, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin que nous puissions faire réaliser, au préalable, un repérage amiante avant travaux en application de l'arrêté du 16 juillet 2019.

**Merci de déposer la facture au format PDF sur notre plateforme via le lien reçu par mail
OU d'adresser votre facture par mail**

ATTESTATION TVA SIMPLIFIEE

IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : SOGELEM

Adresse : 69, Bld des Canuts CS 98317 Commune : LYON CEDEX 04 Code postal : 69317

NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux.

Immeuble concerné : PARC DU CENTRE 6 & 8 PARC DU CENTRE 69100 VILLEURBANNE

NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
- n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :
 - Les planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
 - Les huisseries extérieures
 - Les cloisons intérieures
 - Les installations sanitaires et de plomberie
 - Les installations électriques
 - Le système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)
- n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
- ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à LYON, le 09/01/2026

Signature du client ou son représentant :

Oralia  **SOGELEM**
ADMINISTRATION DE BIENS
TRANSACTION

69 boulevard des Canuts - 69317 LYON cedex 04
Tél. 04 72 98 25 26 - Fax 04 72 98 25 24
R.C.S. LYON 966 500 795

Richard